

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,

attribue le label EDUFORM
dans le cadre de la candidature du réseau de la formation professionnelle de l'académie de Nancy-Metz
sur proposition des commissions nationales de labellisation EDUFORM du 4 décembre 2020 et du 7 décembre 2021

Au GRETA Lorraine Nord

Sis : 4 rue Monseigneur Pelt
57074 METZ

n° Siret : 19570057000037

n° de Déclaration d'activité : 4157P001257

n° d'enregistrement : 04-12-20QA16

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes :

- actions de formation (L.6313-1 1°),
- bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Fait à Paris, le 23 décembre 2021.

Le label est attribué à la structure pour une durée de quatre ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur ⁽¹⁾.

Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur ⁽²⁾ et de la conformité du GRETA Lorraine Nord avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

La décision arrêtée le 15 décembre 2020 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°49 du 24 décembre 2020.

En complément, la décision arrêtée le 8 décembre 2021 et publiée au bulletin officiel n°48 du 23 décembre 2021, étend le champ de labellisation du GRETA Lorraine Nord à la typologie d'actions d'apprentissage.

Les validités du label et de la certification expireront le 14 décembre 2024.

Pour le ministre et par délégation
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

Sites du périmètre de labellisation :

Collège Evariste Galois - ALGRANGE
Collège La Source - AMNÉVILLE
Collège Lionel Terray - AUMETZ
Collège Gaston Ramon - AUDUN-LE-ROMAN
Collège Emile Zola - AUDUN-LE-TICHE
Collège Jules Ferry - BRIEY
Collège Jean Maumus - BRIEY
Collège Charles Peguy - CATTENOM
Collège André Malraux - DELME
Collège Charles de Gaulle - FAMECK
Collège Louis Pasteur - FLORANGE
Collège Marie Curie - FONTOY
Collège René Cassin - GUÉNANGE
Collège Paul Langevin - HAGONDANGE
Collège Hurlevent - HAYANGE
Collège Jacques Monod - HAYANGE
Collège Jean Marie Pelt - HETTANGE GRANDE
Collège Louis Aragon - JARNY
Collège Alfred Mézières - JARNY
Collège Maurice Barrès - JOEUF
Collège De la Forêt - KÉDANGE SUR CANNER
Collège Jean Bauchez - LE BAN-SAINT-MARTIN

Collège Emile Gallé - LEXY
Collège Leodile Bera - LONGLAVILLE
Collège Paul Verlaine - LONGUYON
Collège Albert Lebrun - LONGWY
Collège Vauban - LONGWY
Collège Les Gaudinettes - MARANGE-SILVANGE
Collège Paul Verlaine - MAIZIERES-LES-METZ
Collège Arsenal - METZ
Collège Barbot - METZ
Collège Albert Camus - MOULINS LES METZ
Collège Les Hauts de Blémont - METZ
Collège Philippe de Vigneulles - METZ
Collège Anatole France - MONT SAINT MARTIN
Collège Jules Lagneau - METZ
Collège François Rabelais - METZ
Collège Jean Rostand - METZ
Collège Taison - METZ
Collège Paul Valéry - METZ
Collège Paul Verlaine - METZ
Collège Jean Burger - MOYEVRE-GRANDE
Collège Paul Langevin - PIENNES
Collège Pierre Brossolette - REHON

Collège Lucien Pougué - RÉMILLY
Collège Julie Daubié - ROMBAS
Collège Gabriel Pie - SAINTE MARIE-AUX-CHÊNES
Collège Charles de Gaulle - SIERCK-LES-BAINS
Collège Le Breuil - TALANGE
Collège Hélène Boucher - THIONVILLE
Collège Charlemagne - THIONVILLE
Collège La Milliaire - THIONVILLE
Collège Joliot Curie - TUCQUEGNIEUX
Collège Jean Moulin - UCKANGE
Collège Théodore Monod - VILLERUPT
Collège Du Justemont - VITRY SUR ORNE
Collège Jean Mermoz - YUTZ
Collège Jules Ferry - WOIPPY
Collège Pierre Mendès France - WOIPPY
EREA Hubert Martin - BRIEY
GRETA Lorraine Nord - AUBOUÉ
GRETA Lorraine Nord - LONGWY
Lycée Louis Bertrand - BRIEY
Lycée Jean Macé - FAMECK
Lycée Antoine De Saint-Exupéry - FAMECK

Lycée Jean Zay - JARNY
Lycée Jean Morette - LANDRES
Lycée Jean-Marc Reiser - LONGLAVILLE
Lycée Darche - LONGWY
Lycée Alfred Mézières - LONGWY
Lycée André Citroën - MARLY
Lycée Maryse Bastié - MARSPICH
Lycée René Cassin - METZ
Lycée De la Communication - METZ
Lycée Louis De Cormontaigne - METZ
Lycée Alain Fournier - METZ
Lycée Raymond Mondon - METZ
Lycée Robert Schuman - METZ
Lycée Louis Vincent - METZ
Lycée Julie Daubié - ROMBAS
Lycée Métiers du Bâtiment - MONTIGNY LES METZ
Lycée Gustave Eiffel - TALANGE
Lycée Hélène Boucher - THIONVILLE
Lycée Charlemagne - THIONVILLE
Lycée Jean-Baptiste Colbert - THIONVILLE
Lycée La Briquerie - THIONVILLE

1 Réglementation du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports :

Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

2 Réglementation du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion :

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs